

■ **Fondation pour l'allocation de secours exceptionnels au Personnel de la Compagnie des Transports en Commun de Neuchâtel et Environs**, à Neuchâtel, CH-645-1008248-9 (FOSC du 16.10.2002, p. 8). Mottet Bernard n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Burgy Sébastien, de Noréaz, à Cernier, membre du conseil de fondation. Germanier Jean-Michel est maintenant domicilié à Marin-Epagnier.

Journal no 437 du 14.02.2006
(03250750 / CH-645.1.008.248-9)